



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 12/06/2023
Dossier complet le : 12/06/2023
N° d'enregistrement : 2023-7241

1 Intitulé du projet

Demande d'autorisation de dérivation et de prélèvement des eaux souterraines à des fins de consommation humaine au droit du forage F3 (BSS004DLMQ)
Déclaration d'utilité publique des périmètres de protection et autorisation sanitaire en parallèle

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

SI du Bassin d'Halatte

Syndicat d'eau

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

2 5 6 0 0 5 6 9 5 0 0 0 1 8

EPCI

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

ACCIAI

Maxime

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
Catégorie 17b	Autorisation de prélèvement en nappe (nappe des sables de Cuise) à Fleurines (60) sur les forages F1, F2 et le nouveau captage F3 (voir annexe 7) : - Volume annuel de 360 000 m3/an - Volume journalier de 985 m3/jour en moyenne et 2010 en pointe - Débits horaires : 30,30 et 45 m3/h.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Demande d'autorisation de prélèvement sur le captage F3 réalisé en raison des problèmes récurrents de productivité des forages F1 et F2. La création du forage F3 vise à compléter le volume nécessaire aux besoins actuels du SIBH et à permettre de sécuriser les besoins futurs. Le captage F3 profond de 103 m, vise la nappe des Sables de Cuise.

Il est donc à noter que la présente demande vise à compléter le prélèvement existant qui ne peut être réalisé à la hauteur des volumes autorisés initialement et à assurer les besoins futurs du syndicat.

La DDT a souhaité que la demande d'autorisation du prélèvement sur F3 soit l'occasion de revoir l'autorisation de F1 et F2. La demande porte donc sur le prélèvement réalisé sur l'ensemble du champ captant de Fleurines (F1, F2 et F3). La justification de la demande est jointe en annexe 7.

Enfin, le champ captant a vocation à sécuriser voire à assurer l'alimentation des communes de Rully et Barbery qui n'appartiennent pas au SIBH. Ce point est également précisé en annexe 7.

4.2 Objectifs du projet

Le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Halatte (SIBH) est situé dans le département de l'Oise (60). Il regroupe cinq communes (Brasseuse, Fleurines, Villers-Ognon, Raray, Villeneuve sur Verberie) et dessert une population d'environ 3600 habitants.

Pour son alimentation en eau potable le Syndicat exploite un champ captant situé sur la commune de Fleurines est constitué de deux forages F1 et F2 réalisé en 2008. Profond de 81 m, les forages F1 et F2 captent la nappe circulant dans les sables yprésiens, dits de Cuise, sous recouvrement des calcaires lutétiens.

Les eaux des forages F1 et F2 présentent des teneurs en fer total et une turbidité avec des dépassements fréquents des références de qualité, nécessitant un traitement avant distribution. Par ailleurs, ils accusent tous deux une importante baisse de productivité (37 m3/h exploitables contre 60 autorisés).

Le syndicat est actuellement alimenté par cette unique ressource. Aucun secours ne peut être apporté au syndicat via des interconnexions avec d'autres communes. C'est pour cette raison que le SIBH a fait réaliser le forage F3. La présente procédure vise à mettre en place les périmètres de protection autour de ce nouveau captage ainsi qu'à solliciter l'autorisation au titre du Code de l'Environnement pour le prélèvement et au titre du Code de la Santé Publique pour la distribution des eaux.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux de réalisation du forage ont été réalisés en 2022, il n'y a donc pas de travaux prévus. Il restera à mettre en place les équipements de pompage ainsi que le regard de protection et à réaliser les travaux de raccordement de captage ainsi qu'à aménager le périmètre de protection immédiate.

Aucun traitement ne sera réalisé dans l'emprise du PPI.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Exploitation du captage à 45 m³/h maximum

Le forage se situe sur la commune de Fleurines, sur une ancienne parcelle agricole, à quelques mètres du champ captant actuel. Un PPI de 20*20 m sera réalisé sur la parcelle, propriété du SIBH.

Le forage capte la nappe des Sables cuisiens à un débit horaire de 45 m³/h, 12 heures par jour en moyenne, 20h par jour en pointe.

Ses eaux sont traitées pour le fer dans une unité de traitement située sur le PPI de F1 et F2 et chlorées avant envoi au réseau.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation au titre du Code de l'Environnement de prélever les eaux souterraines (articles R214-1 à 6 du CE)
Autorisation au titre du Code de la Santé Publique d'utilisation des eaux produites à des fins de consommation humaine
Déclaration d'utilité publique de la dérivation des eaux souterraines et des périmètres de protection

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Volumes demandés pour F1, F2 et F3 : -Volume annuel - Volume journalier moyen -Volume journalier maximum -Débits horaires	360 000 m3/an 985 m3/jour en moyenne 2010 m3/jour en pointe 30,30,45 m3/h

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit : rue des Frièges

Localité : Fleurines

Code postal : 6 0 7 0 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 2 ° 3 6 , 4 2 " E Lat. : 4 9 ° 1 5 , 1 1 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Fleurines - parcelle ZD21

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

La parcelle du forage 3 est située en zone N du PLU de la commune de Fleurines approuvé par délibération en date du 05 mars 2020 .

ⁱ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Le forage F3 a fait l'objet lors de sa création d'une déclaration au titre de la rubrique 1110 de la nomenclature IOTA. Il a par ailleurs été soumis à un examen au cas-par-cas qui a débouché sur une dispense d'évaluation environnementale.
Les forages F1 et F2 disposent d'une autorisation environnementale.

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type I « Massif forestier d'Halatte » référencée sous le n° 220005064
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	parc naturel régional de l'Oise-Pays de France référencé sous le n° FR8000043

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est situé en zone de répartition des eaux. La nappe concernée est la nappe de l'Albien mais non visée par le projet.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A 1,5 km au sud et à 2,7 km au nord-Ouest de la zone Natura 2000 ZPS Directive Habitat « Massif forestier d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville » référencée sous le n°FR2200380, • A 1,5km au sud et à 2,7 km au nord-ouest de la zone Natura SIC 2000 Directive Oiseaux « Forêts picardes : massif des trois forêts et bois du Roi » référencée sous le n°FR2212005
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	• Site classé : Vallée d'Halatte et de ses glacis agricoles ;

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement de 45m ³ /h maximum dans la nappe des sables de Cuise appartenant à la masse d'eau FRHG104 Eocène du Valois
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement de 45m ³ /h maximum dans la nappe des sables de Cuise appartenant à la masse d'eau FRHG104 Eocène du Valois
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet concerne l'alimentation en eau potable du SIBH. Par ailleurs, le nouveau forage a été réalisé pour pallier la baisse de productivité des forages F1 et F2 situés à proximité.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Compte tenu de la distance de l'Oise et de l'Aunette, le projet n'aura aucune incidence sur la ressource en eau superficielle.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Compte tenu de l'éloignement des sites Natura 2000, le projet n'aura aucune incidence sur la ressource en eau superficielle.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle du PPI est située sur une portion de parcelle agricole. La plateforme du forage supprime ainsi 400 m ² .
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Pas d'incidence au titre de la réglementation sur les NATURA 2000
Dossier d'autorisation environnementale unique en cours de réalisation.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet n'aura pas d'incidence sur l'environnement ou la santé humaine. Il vise à compléter un prélèvement existant sur le secteur au droit de F1 et F2 et qui n'avait occasionné aucun impact sur les milieux.

Le captage a par ailleurs été conçu selon les critères de l'arrêté du 11 septembre 2003, et notamment une cimentation a été réalisée sur l'ouvrage entre 0 et 55,4 m de profondeur, isolant les niveau superficiels qui surplombent l'aquifère exploité. La tête du forage sera étanche (bride contre-bride) de manière à ne pas occasionner une voie d'entrée de pollutions sur l'aquifère.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu du dossier, il n'apparaît pas nécessaire de réaliser une évaluation environnementale. Le projet mobilise les eaux souterraines, présentes dans l'aquifère semi-captif des sables de Cuise.
Distant de 350 m par rapport au projet, les forages F1 et F2 qui captent la nappe sus-jacente offrent une bonne idée des éventuelles incidences sur ce type de milieu, à savoir aucune, constatée leur mise en exploitation. La conception du captage F3, qui respecte les normes actuelles (arrêté du 11 septembre 2003) apporte même une amélioration puisque l'ouvrage capte une nappe plus profonde.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause file), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 1 : informations sur le pétitionnaire	<input type="checkbox"/>
2	Annexe 2 : Plan de situation Annexe 3 : Reportage photographique	<input type="checkbox"/>
3	Annexe 4 : Programme de travaux	<input type="checkbox"/>
4	Annexe 5 : Plan des abords du projet	<input type="checkbox"/>
5	Annexe 6 : Situation du captage par rapport aux zones naturelles Annexe 7 : Justification des volumes demandés Annexe 8 : Arrêté d'autorisation des forages F1 et F2	<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom ACCIAI

Prénom Maxime

Qualité du signataire Président du SIBH

À Villers-Saint-Frambourg-Ognon

Fait le 1 2 / 0 6 / 2 0 2 3



Signature du (des) demandeur(s)

